

services socles régaliens portés par des plateformes d'Etat ouvertes, en articulation avec la diversité des services proposés par la sphère industrielle. Elles expriment par ailleurs leur volonté de s'inscrire dans une démarche de co-construction des dites règles et services socles.

C'est pour remédier à ces difficultés récurrentes que l'Etat a engagé, dans le cadre du Plan Ma Santé 2022, une démarche volontariste et ambitieuse qui trouve sa traduction dans la feuille de route du numérique en santé. Cette démarche repositionne l'Etat dans sa mission régalienne en s'appuyant sur deux nouvelles structures nationales, la Délégation ministérielle du numérique en santé et l'Agence du numérique en santé, et en promouvant l'élaboration de trois grandes plateformes numériques d'Etat ouvertes à l'écosystème industriel : l'Espace numérique de santé pour les citoyens, le Bouquet de services numériques pour les professionnels de santé, et le Health Data Hub pour l'innovation et la recherche sur les données de santé.

Dans le respect de règles fondatrices nationales, chaque acteur industriel, chaque initiative territoriale devra développer ou adapter son activité et ses services en s'appuyant sur ces plateformes numériques d'Etat, afin que soient toujours garanties l'interopérabilité, la portabilité et la sécurité.

Il s'agit d'un enjeu majeur pour que notre pays soit en mesure de garantir à tous les citoyens un égal accès au numérique en santé.

C'est pourquoi les organisations signataires appellent l'ensemble des acteurs, industriels offreurs de services numériques et usagers des services proposés, à s'inscrire dans ce cadre de référence.

Elles appellent le gouvernement à prendre toutes dispositions pour que ces mesures soient mises en œuvre dans les plus brefs délais.

Gérard RAYMOND - Président de France Assos Santé

Jean-Paul ORTIZ - Président de la CSMF

Jacques BATTISTONI - Président de MG France

Philippe VERMESCH - Président du SML

Mostafa LASSIK - Président de l'ASINHPA

Francis MAMBRINI - Président de la FEIMA

Nicolas BRIEN - CEO de France Digitale

Philippe CHÊNE - Président du SNITEM

Godefroy DE BENTZMANN - Président de SYNTEC Numérique

Pierre Marie LEUCHER - Président de TECH IN France